



COMMUNIQUE DE PRESSE

5 octobre 2015

LUTTE CONTRE LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL

Le 14 octobre 2015, le Sénat doit examiner en deuxième lecture la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, déjà votée à une large majorité, en première et deuxième lecture, par l'Assemblée Nationale.

La Grande Loge Féminine de France soutient fermement cette proposition et réaffirme ses positions définies nettement dans son rapport alternatif CEDAW de 2013 :

- Supprimer les mesures répressives à l'encontre des personnes prostituées qui sont avant tout des victimes des violences du système prostitutionnel,
- Renforcer la lutte contre la traite et pénaliser les coupables que sont les proxénètes et les réseaux, mais aussi le client, acteur majeur sans lequel ce système d'exploitation du corps humain ne pourrait prospérer,
- Faire prendre conscience d'une réalité violente et sordide, loin des stéréotypes véhiculés par certains médias et des mythes de l'industrie du sexe, en instaurant une politique ambitieuse de prévention et d'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Offrir des alternatives crédibles à la prostitution par des politiques publiques volontaristes de protection, assistance, logement, santé, réinsertion.

La Grande Loge Féminine de France souhaite que l'adoption d'une telle loi permette à la France de se joindre aux pays résolument abolitionnistes avec l'espoir qu'en Europe et dans le monde une véritable humanisation de la société ne laisse plus aucune place à ce fléau.

[http://www.glff.org/fichiers/Rapport Alternatif 2013 sur la France.pdf](http://www.glff.org/fichiers/Rapport_Alternatif_2013_sur_la_France.pdf)

Service Presse : Mary - Tél. : 01 71 04 58 17 – mail : mary@glff.org